



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 21/10/26
ID : 031-213104219-20260001-DEL2026_07_09-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT HAUTE - GARONNE	EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PINS-JUSTARET
---	--

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 1 ^o octobre 2026
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-six et le premier octobre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la commune, sous la présidence de M. Philippe GUERRIOT, Maire.
27	27	27	
DATE DE LA CONVOCATION			
24 septembre 2026			
DATE D’AFFICHAGE			
24 septembre 2026			

Etaient présents : 20

Mesdames PEREZ, TARDIEU, ABADIE, BESOMBES, GIRAUD, HARBONN, SAUVAGNAT,
Messieurs GUERRIOT, GAROUSTE, CHARRON, BERGONZAT, LE BOUEDEC, NIECHE,
BESOMBES, BONTEMPS, LOISEAU, MIJOLE, LICTEVOUT, CAZES, GOUSSET

Procurations : 07

Mme MARTIN-RECUR avait donné procuration à M. BONTEMPS
M. RENOUX avait donné procuration à M. GUERRIOT
Mme GAMBET avait donné procuration à Mme ABADIE
Mme FLAUGERE avait donné procuration à M. CHARRON
Mme SAUVAGE avait donné procuration à M. LE BOUEDEC
Mme SAGNIEZ avait donné procuration à M. LOISEAU
Mme DEMAJEAN avait donné procuration à Mme GIRAUD

Absents : 00

M. LICTEVOUT a été élue secrétaire de séance à l'unanimité (25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

DELIBERATION N° 2026-07-09

Acquisition des locaux appartenant au SAGe pour installer les services techniques de la commune
--

Le 11 avril 2026, le Centre Technique Municipal situé 22 impasse du grand Vigné a été détruit
accidentellement par un incendie.

Pour assurer la continuité du service public, l'ensemble des agents des services techniques et
du matériel renouvelé ont été hébergés dans une partie des locaux appartenant au SIVOM
SAGe situés 2 avenue de Toulouse sur la commune.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le 21/10/26

ID : 031-213104219-20261001-DEL2026_07_09-DE

Berger
Levyfaul

Le CTM, trop endommagé pour être rénové, a été démoli. Une réflexion s'est donc engagée sur le fonctionnement des services techniques de la commune sur le long terme.

Le SAGe, en cours de réorganisation de ses services, a manifesté son intention de vendre ce bien qu'il possède sur la commune, un ensemble immobilier d'une surface d'environ 1 160 m² à usage de local d'activités mixtes (bureaux, salles de réunion, vestiaires, réfectoire, garage et atelier), implanté sur la parcelle cadastrée section AO 72 d'une superficie totale de 3 263 m².

Des aires de stationnement complètent ces bâtiments dans une enceinte sécurisée.

Ces locaux sont idéalement positionnés au cœur du village, à proximité de plusieurs bâtiments communaux et de la place publique où se déroulent de nombreuses manifestations. Il dispose de 2 accès véhicules

La valeur vénale de cet ensemble immobilier a été estimée par les services du Domaine à 1 596 000 €.

Au regard de l'intérêt que présente ce bien et de la valeur retenue par les services du Domaine, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'acquisition de cet ensemble immobilier au prix de 1 596 000 €, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires à sa réalisation.

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions),

DECIDE d'autoriser l'acquisition de la parcelle cadastrée AO 72, d'une surface totale de 3263 m², appartenant au SIVOM SAGe, comportant un ensemble immobilier à usage de local d'activités mixtes (bureaux, salles de réunion, vestiaires, réfectoire, garage et atelier) et une aire de stationnement extérieure au prix de 1 596 000 euros fixé par le service des Domaines

AUTORISE M le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents et acte nécessaires à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré à Pins-Justaret, le 1^{er} octobre 2026
Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

Philippe GUERRIOT

